

Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 6 octobre 2020

Date 6 octobre 2020

Année scolaire : 2020 / 2021
Numéro de séance : 1
Date de transmission de la convocation aux membres : 25 septembre 2020
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M JADEAU
Secrétaire de séance : M. DELMARLE
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Ordre du jour

I – FONCTIONNEMENT GENERAL

1-1 – Fonctionnement du collège dans le contexte de pandémie (**annexes 1 & 2**).

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

2-1 – Bilan de la rentrée 2020.
2-2 – Présentation du rapport annuel 2019-2020 (**annexe 3**).
2-3 – Présentation des projets pédagogiques 2020-2021 (**annexe 4**).
2-4 – Compte-rendu des assemblées générales du Foyer socio-éducatif et de l'association sportive (**annexes 5 & 6**).

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1 – Conventions.
3-2 – DBM pour vote.
3-3 – Délégation de signature à l'adjointe gestionnaire.
3-4 – Travaux estivaux et projection.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Annexes

Protocole sanitaire mis en place à la rentrée 2020.
Tableau des dépenses liées à la pandémie de COVID 19
Répartition des IMP.
Tableau des projets 2020-2021.
Compte-rendu de l'AG du FSE.
Compte-rendu de l'AG de l'AS.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT
Séance 6 octobre 2020

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
MEMBRES DE DROIT	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✕		
	CPE	DUPONT Julien	✕		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	✕		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	✕		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES		COLIN Josette	✕		
		GABORIT Bernard	Excusé		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MONAT Katel	Excusée		
		DELMARLE Théo	✕		
		DUMAY Aurore	✕		
		MILLOT Julie	✕		
		MALTERRE Jean-François	✕		
		GUILLARD François	✕		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAULD Sylvie	✕		
		DEVERGE Gilles	✕		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	DUPUY Christelle	Excusée	BERJONNEAU Christelle	✕
		LAGARDE Franck	Excusé	ARTAUD Mathilde	✕
		ARDOUIN Christelle	Excusée		
		AUVIN Laurent	✕		
		CAPERAN Stéphane	Excusé	DENIBEAU Béatrice	✕
		COLASSON Sandra	✕		
	Elèves	DROUINEAU Lou	Excusée		
		RADULPH Lennie	Excusée		

Préambule.

La séance débute à 18h02, le quorum étant atteint avec 17 présents.

Désignation du secrétaire de séance.

M. DELMARLE, représentant du collège des enseignants, est désigné secrétaire de séance puisque c'est un représentant des parents d'élèves qui a assuré le secrétariat de séance au CA du mois de juin.

Adoption du Procès-Verbal de la séance du 30 juin 2020.

Aucune remarque n'est formulée.

Présents : 17 Abstention : 1 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 16

Adoption de l'ordre du jour.

M. JADEAU propose deux modifications : le remplacement du point 2-2 (la présentation du rapport annuel est repoussée au prochain CA) par la présentation de la répartition des IMP et l'ajout d'un point 2-5 sur le mode de désignation des membres du CVC.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

M. JADEAU propose à Mme MILLOT de lire la déclaration liminaire des personnels enseignants et d'éducation, demande faite par courriel dans les délais impartis (jointe au compte-rendu).

I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

1.1 – Fonctionnement du collège dans le contexte de pandémie (annexes 1 & 2).

M. JADEAU présente les grandes lignes du protocole sanitaire appliqué depuis la rentrée, qui reprend les recommandations nationales (rôle des parents, respect des gestes barrière, désinfection des locaux, limitation du brassage des élèves), rappelle sa présence sur le site Internet du collège (rappel systématique lors des réunions de rentrée parents-profs). Ce protocole a depuis été amélioré notamment au self avec la mise en place d'un dispositif de traçabilité des élèves à table (moment où ils n'ont pas de masque).

De plus, les vestiaires étant toujours inaccessibles, le collège, avec l'aide de la communauté de commune a pu mettre à disposition des élèves, des structures leur permettant de se changer après les cours d'EPS.

M. JADEAU affirme que le dispositif est particulièrement bien respecté par les élèves au collège. Mme DUMAY évoque le fait que certains rappels doivent toutefois être effectués quant au port systématique du masque. M. DUPONT ajoute que n'avons pas la certitude que chacun des élèves utilisent 2 masques par jour. Il remarque également qu'il est difficile de parler et se faire entendre avec le masque toute la journée (mal de gorge notamment en fin de journée).

M. JADEAU propose alors d'étudier la possibilité d'équiper les volontaires d'un système de micro amplificateur.

Laurent AUVIN rejoint la séance à 18h16.

Une question est posée autour du dispositif de traçabilité.

M. JADEAU précise qu'il y a une numérotation des tables, les élèves remplissent les tables au fur et à mesure de leur arrivée. Ainsi, avec le logiciel de la badgeuse que les élèves utilisent pour récupérer leur plateau, nous savons avec qui mange chacun des élèves. Ce dispositif est mis en place pour repérer d'éventuels cas contacts si un cas positif était avéré au collège.

Le coût global de la pandémie pour le collège est en ce début d'octobre proche de 6300€ dont près de 2800 sont liés aux mesures décidées par le CD86 en matière de restauration au printemps.

M. JADEAU précise qu'il a questionné le conseil départemental sur une éventuelle aide apportée aux collèges dans la prise en charge financière des coûts générés par la pandémie et lit la réponse apportée par Mme MEVEL. Les comptes financiers de l'année 2020 seront analysés, les dépenses engagées pour la pandémie identifiées et la capacité financière des collèges évaluée. Les établissements en difficulté seront accompagnés par le département.

M. JADEAU donne alors communication d'un vœu déposé par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : « *Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation proposent aux membres du CA du collège André Brouillet de demander le recrutement de personnels de remplacement pour pallier les absences des collègues d'enseignement et d'éducation, d'agents et administratifs malades, vulnérables ou en septaine.* »

Avant le vote, M. DUPONT explique la difficulté auquel la vie scolaire est confrontée dès lors qu'un agent est absent. Il s'agit d'un appel à l'aide avant qu'il n'y ait d'éventuelles septaines. Il souligne le fait que la situation la plus tendue est bien à la vie scolaire.

Mme PECRIAUX rappelle que le délai de carence pour le remplacement d'un agent du département existe depuis assez longtemps.

Mme MILLOT ajoute ensuite que le ministère de l'Éducation Nationale a assuré que nous étions prêts lors de la rentrée scolaire, elle souligne ainsi qu'être prêt, c'est aussi prévoir des remplacements pour d'éventuelles septaines ou quatorzaines.

M. JADEAU conclut qu'en tant que représentant de l'État dans l'établissement il s'abstiendra.

Présents : 18 Abstention : 1 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE.

2.1 – Bilan de la rentrée 2020.

M. JADEAU présente les grands chiffres de cette rentrée pour le collège : 256 élèves répartis sur 11 divisions, soit 15 élèves de plus qu'à la rentrée dernière et 36 par rapport à septembre 2018. Nous sommes dans un pic démographique, il faut s'attendre à une décroissance. 247 DP contre 9 externes.

M. JADEAU explique qu'il existe un fort différentiel entre filles et garçons (113 contre 143) et se questionne sur l'origine de ce différentiel.

Mme DUMAY confirme et estime que c'est particulièrement le cas en 6^{ème} cette année.

Division	6e	5e	4e	3e
Effectif	58	75	72	51
Caractéristiques	AMS 19 Foot 11 Judo 1 répartis sur 2 cl.	All. 22 Esp. 53 Lat. 15 AMS 14 Foot 8 Judo 4 all. / lat. et sportifs répartis sur 2 cl.	All. 12 Esp. 60 Lat. 16 Judo 7 en 4B all et lat répartis sur 2 classes	All 13 sur les 2 cl. Esp 38 Lat. 10 en 3B

M. JADEAU fait un aparté sur l'option Judo au collège. Il rappelle que nous avons voté lors du précédent conseil d'administration, une demande d'ouverture de section sportive Judo. Il annonce qu'il suspend cette demande d'ouverture au vu du faible nombre d'élève inscrit en 6^{ème} cette année (un seul). Il la reporte à l'année prochaine en fonction du nombre d'inscrits en 6^{ème}.

Il rappelle en effet qu'une section entraîne beaucoup de contraintes d'emploi du temps, et se questionne quant à son utilité pour si peu d'élèves. Ce n'est pas un élément d'attractivité pour le collège. Le questionnement sera donc réactualisé pour la rentrée prochaine.

Il se réjouit ensuite du nombre de germanistes cette année en 5^{ème}, ce qui permet un meilleur équilibre des classes.

Au niveau des personnels enseignants tout était réglé le jour de la pré-rentrée. La DHG a été portée à 331 heures (301 HP et 30 HSA) avec l'apport des heures dites « des 2 communes » déléguées à 3 enseignants.

Des arrêts chez les agents finalement compensés par le CD après intervention du collège.

Recrutement d'1 volontaire en service civique depuis le 1^{er} octobre avec des missions autour de l'animation du FSE, du dispositif devoirs faits, de l'accompagnement des sorties scolaires...

Les réunions parents-profs organisées sur les 4 niveaux cette année ont attiré respectivement 58 à 68% des familles en 6^e, 46 à 54% en 5^e, 29 à 43% en 4^e et 64-54% en 3^e.

M. JADEAU précise qu'il aimerait que les parents soient associés à une réflexion commune sur l'organisation des réunions parents-professeurs en évoquant la possibilité que le système de ces réunions soient ré-imaginé.

Mme POUVREAU témoigne de son expérience : dans un autre établissement, les enseignants se regroupent par pôle, les parents et élèves rencontrent ainsi plusieurs professeurs en même temps sur rendez-vous. Chaque parent allant ainsi d'une salle à une autre voir des groupements de professeurs avec des temps limités.

Mme DUMAY soulève un problème sur ce fonctionnement : être professeur principal et professeur d'une autre classe est peu compatible dans ce format. M. GUILLARD confirme en ajoutant qu'au vu de l'effectif du collège, ce dispositif est difficilement réalisable pour les raisons évoquées.

M. JADEAU conclut alors que l'on étudiera ces différentes possibilités lors d'une discussion ultérieure.

Il rappelle enfin le taux de réussite au DNB : 89.19% (90.08 dans le 86) soit 4 échecs sur 37 candidats. 73 % de mentions (16 TB, 7 B, 4 AB) – 75.5% dans le 86.

Tous les élèves de 3^{ème} ont été affectés début juillet et M. JADEAU remercie les professeurs principaux de 3^{ème} de l'an dernier pour leur travail, pourtant pas évident au vu du contexte.

2.2 – Répartition des IMP (annexe 3).

M. JADEAU fait une proposition présentée en conseil pédagogique le 5 octobre et qui n'a pas soulevée de commentaire.

M. DUPONT demande à quel type de projet peuvent servir les 2 IMP ponctuelles présentées dans le tableau en annexe. M. JADEAU explique qu'il doit s'agir de projets d'ordre pédagogique ou éducatif au service des élèves.

Présents : 18

Abstention : 1

Nul ou blanc : 0

Contre : 0

Pour : 17

2.3 – Présentation des projets pédagogiques (annexe 4).

Un tableau récapitule les actions envisagées par les enseignants ou les personnels d'éducation cette année. M. JADEAU rappelle que d'autres projets naissants plus tard ne sont pas exclus. Le principe de la gratuité est réaffirmé pour tous les projets entrants dans le cadre du projet d'établissement. La seule action payante pour les familles sera donc comme l'an passé le Big Challenge.

Mme DUMAY explique le Big challenge : il s'agit d'un questionnaire de 40 questions (de culture, phonologie, grammaire...) remis avec différents prix en fonction du résultat (crayon de papier, affiche, agenda, batterie externe, enceinte Bluetooth...). Le coût est de 3,70 euros par famille. Elle rappelle également qu'un article présentant la cérémonie de remise des récompenses est consultable sur le site du collège.

Une remarque est faite sur le coût du projet collège au cinéma. M. JADEAU précise que le projet nécessite des déplacements au cinéma de Gençay et rappelle dans le même temps que cette année, 2 niveaux du collège sont concernés, contre un seul les années précédentes.

M. DUPONT explique qu'un projet ne figure pas dans la liste. Le « 13-18 » (une exposition de la PJJ) qui n'a pas pu se faire l'an dernier au vu du contexte, sera réactualisé cette année.

2.4 – Compte-rendus des assemblées générales du Foyer socio-éducatif et de l'association sportive (annexes 5 & 6).

Compte-rendus effectués par M. DUPONT et M. DELMARLE (voir annexes).

2.5 – Mode de désignation des membres du Conseil de la Vie Collégienne.

M. JADEAU présente les 2 modes possibles de désignation, l'élection et la nomination, et explique qu'en raison du grand nombre d'élections (délégués de classe, éco-délégués, CMJ et CDJ) il pense souhaitable de nommer tous les élèves volontaires au CVC puisqu'ils sont 14 et que ce nombre lui semble raisonnable pour fonctionner.

M. DUPONT fait un appel aux bonnes volontés des parents et des personnels pour être représentants au CVC. Un représentant des parents d'élèves propose de diffuser l'information à l'ensemble des parents.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE.

3.1 – Conventions.

Mme PALEZIS et M. JADEAU présentent rapidement l'objet des 3 conventions.

- Convention de l'APEMEN.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

- Convention de la CCCP.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

- Convention du Conseil Départemental.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

3.2 – DBM pour vote.

Mme PALEZIS explique qu'un prélèvement sur fonds de réserve de 21000 € est nécessaire pour finir l'année et être sûr de pouvoir payer les factures même s'il est probable qu'un reliquat de cette somme sera reversée dans ces mêmes fonds ultérieurement. En raison de la pandémie, le collège a vu ses recettes diminuer sans que les économies générées ne viennent compensées cette réduction. Plusieurs lignes sur le budget sont négatives, notamment au niveau de la restauration scolaire, de l'entretien mais également sur les fluides et le réseau chaleur.

Mme PECRIAUX souligne le fait que les 2 collèges dans le département étant dotés de chaufferie collectives comme la nôtre sont les 2 collèges avec les factures les plus élevées au niveau départemental ce qui soulève ainsi un questionnement sur le bénéfice de ce système et l'isolation du bâtiment.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

3.3 – Délégation de signature à l'adjointe gestionnaire.

La délégation de signature permet à l'adjointe gestionnaire de signer les bons de commande pour l'achat des denrées.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

3.4 – Travaux estivaux et projection.

M. JADEAU énumère les différents travaux estivaux : renouvellement de vidéoprojecteur, peinture d'une salle, mise en place de bornes WIFI dans le cadre du PNE, chaufferie.

Viennent ensuite les projections : insonorisation de la salle de technologie en 2021, installation de chambres froides en cuisine car il n'y en a pas et cela engendre des troubles musculo-squelettiques pour les agents.

M. JADEAU revient ensuite sur la dotation d'ordinateurs portables 13 pouces par le Conseil Départemental et explique qu'il ne comprend pas pourquoi la dotation du collège est la plus faible du département, les indicateurs choisis (IPS et taux de boursiers) ne permettant pas d'être doté prioritairement. Il estime que ces indicateurs pris sur une année n ne sont pas représentatifs de la situation du collège.

De plus, Mme DUMAY explique que les personnels rencontrent des difficultés quant au fonctionnement des appareils numériques au collège, particulièrement en ce début d'année scolaire.

IV – QUESTIONS DIVERSES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h03.

Le secrétaire de séance,
M. DELMARLE



Le Président,
M. JADEAU



Déclaration liminaire des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation - CA du 06 octobre 2020

Les premiers jours de l'année scolaire laissent déjà les personnels en état de fatigue et de tension. Non pas qu'ils et elles rejettent les mesures sanitaires, elles sont nécessaires. Mais ne pas reconnaître que les conditions d'exercice des missions sont rendues plus difficiles par la crise sanitaire, prétendre que "tout est normal" et que tout peut fonctionner comme si de rien n'était relève du déni de réalité et confine à un mépris des missions des personnels qui doit impérativement cesser.

Comment comprendre qu'élèves et personnels continuent d'être entassés dans les lieux scolaires sans mesure supplémentaire ? Comment faire face aux absences des uns et des autres en cas de septaine, de test pour suspicion de covid ou cas contact ? Comme on l'a vu au collège Rabelais de Poitiers et dans celui de Chauvigny, les équipes doivent se débrouiller seules localement sans soutien ni renfort.

Pour cette rentrée, des organisations syndicales ont demandé au Ministère la création de divisions et le recrutement d'enseignants supplémentaires afin de faire face à la crise et d'abaisser le nombre d'élèves par classe ; le but étant de pallier les inégalités scolaires qui découlent du confinement et de l'enseignement à distance que tous n'ont pas pu suivre correctement. Le gouvernement a refusé d'accorder ces moyens supplémentaires. Pis, avec le projet de budget 2021, il confirme sa saignée en annonçant la suppression de 1800 postes. Cela porterait à 7490 le nombre d'emplois supprimés depuis 2018 dans le second degré alors que, pendant le même temps, les effectifs auront augmenté de près de 68000 élèves.

Le plan de relance de 100 milliards d'euros exclut la Fonction Publique qui pourtant représente 20 % de l'emploi en France. Avec des salaires toujours gelés nous rappelons que le recours à la journée de carence est une mesure déjà injuste et inefficace en temps normal et particulièrement dangereuse en temps épidémique. Sa logique conduit les agents à minorer leurs symptômes, à rebours des préconisations sanitaires les plus élémentaires.

Au niveau pédagogique, le ministère de l'Éducation nationale a présenté à grand renfort médiatique les évaluations obligatoires pour les classes de 6ème. Les professeurs ont découvert ces derniers jours que des questions complémentaires, mais loin d'être anodines, ont été ajoutées dans la plus grande discrétion. Dans le second degré, elles portent d'une part sur le vécu des élèves pendant le confinement, ce qui peut s'entendre, mais d'autre part sur les méthodes de travail de leurs professeurs pendant cette même période. Les évaluations nationales standardisées et autres tests ne peuvent être l'alpha et l'oméga de la rentrée 2020 et nous dénonçons la confusion entretenue par le ministère sur la nature de ces tests.

En ce qui concerne la continuité pédagogique, un élève malade du Covid est dans la même situation qu'un élève malade de la grippe les années précédentes. La seule obligation de l'enseignant, pour tous les élèves, malades ou pas, est de remplir le cahier de textes numérique. Nous refuserons donc toute surcharge de travail liée au cumul distanciel/présentiel.

Enfin, nous avons pris connaissance des convocations en Commissions Administratives Paritaires disciplinaires de quatre enseignants du lycée Desfontaines de Melle pour la semaine du 12 octobre. Nous sommes plus que circonspects devant cette procédure longue et éprouvante que subissent nos collègues soutenus par plusieurs organisations syndicales. Nous redoutons d'imaginer que ces collègues pourraient être des « boucs émissaires » qu'on sanctionnerait pour « servir d'exemple » dans une logique d'intimidation des personnels. Aussi, nous apportons notre soutien aux 4 collègues de Melle, demandons l'arrêt immédiat des poursuites à leur encontre, et rappelons qu'un appel à la grève a été déposé pour la journée du 12 octobre.

PROTOCOLE SANITAIRE

MIS EN PLACE AU SEIN DU COLLÈGE À LA RENTRÉE 2020

En cette rentrée 2020 l'objectif est d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des prescriptions sanitaires.

Ces prescriptions sont déclinées ci-dessous :

1- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les parents doivent contribuer à sensibiliser leurs enfants à l'importance des gestes barrière.

2- **Les gestes barrière** doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde.

3- **Le port du masque est obligatoire** pour les élèves et les adultes au sein du collège dans tous les espaces (intérieurs comme extérieurs).

Les masques sont fournis par les familles (2 par jour) avec une pochette pour les ranger.

4- Les élèves comme les adultes entrant dans le collège doivent se désinfecter les mains (gel ou liquide hydro alcoolique disponible à l'entrée).

Un bidon est disponible dans le hall de la vie scolaire.

5- À chaque entrée dans une salle de cours, les élèves bénéficient d'une **désinfection des mains** effectuée par le professeur.

Un flacon de gel ou de liquide hydro alcoolique est disponible dans chaque salle.

6- Dans les salles où sont utilisés des ordinateurs (CDI, salle de technologie, salle 04), les claviers sont filmés et nettoyés après utilisation par le professeur responsable.

7- En salle informatique, les mains des élèves sont désinfectées à l'entrée.

8- **Le lavage des mains est obligatoire** à l'entrée du restaurant scolaire et après l'utilisation des toilettes.

Les élèves changent de masque après le repas.

À la sortie du self, les élèves se désinfectent les mains.

Les mains doivent être lavées en fin de journée dès l'arrivée au domicile.

9- **Les locaux**, et notamment les salles de classe, **sont aérés** le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation et pendant la pause méridienne.

10- **Les locaux sont nettoyés** une fois par jour et les surfaces les plus fréquemment utilisées sont désinfectées (poignées de portes et de fenêtres, rampes d'escalier, interrupteurs). Chaque salle dispose d'une poubelle spécial COVID.

Les toilettes sont désinfectées 2 fois par jour.

11- Dans la mesure du possible, **le brassage des élèves est limité** par des sens de circulation et des zones de restauration séparées.

Les sens de circulation doivent être adaptés en fonction des contextes : l'entrée dans les salles d'arts plastiques, 03, 11 et 14 se fait par les portes latérales et non par le hall de la vie scolaire.

Pour passer d'une salle à une autre dans certain cas (par exemple de la salle 07 à la salle 13), il n'est pas nécessaire de repasser par l'extérieur.

12- **Les vestiaires et les douches des équipements sportifs sont fermés.** Lorsqu'ils ont une activité sportive, les élèves doivent donc arriver au collège en tenue. Des consignes supplémentaires seront communiquées aux élèves par les professeurs d'EPS.

18/06/2020 Dépenses liées au protocole "covid 19"

Fournisseur	Matériel	Conditionnement	Montant
ORAPI	Gel hydroalcoolique	12 petits flacons à pompe	50,64 €
ORAPI	Gel hydroalcoolique	20 LITRES	89,76 €
POLLET	Solution hydroalcoolique	20 litres	157,63 €
Super U	Solution hydroalcoolique	56 Flacons	201,60 €
Intermarche	Gel hydroalcoolique	6 petits flacons à pompe	20,94 €
Signals	Solution hydroalcoolique	4 L	32,00 €
			552,57 €
POLLET	Masques lavables	100	414,00 €
Intermarche	Masques jetables	100	59,08 €
Signals	Lunettes	6	136,08 €
			609,16 €
EPISAVEURS	Couvercles plateaux	1000	396,72 €
	Plateaux	1000	394,12 €
	Kit couverts	500	113,08 €
	Plateaux	1000	394,13 €
PRO A PRO	Couvercles plateaux	300	94,98 €
	Plateaux	300	88,94 €
	Couvercles plateaux	1000	351,76 €
	Plateaux	1000	329,44 €
			2 163,17 €
SUPER U	Poubelles		24,87 €
Inter	Poubelles		30,00 €
			54,87 €

									109,74 €
SIGNALS									
		Matériel traçage							176,70 €
									376,56 €
MONBRICO		Rubalise							46,80 €
									600,06 €
EPISAVEURS									
		Bouteilles d'eau 50cl		1008					169,34 €
PRO A PRO		Bouteilles d'eau 50 cl		1992					462,34 €
									631,68 €
TELESCOP SERVICE									
		Webcam			4				240,00 €
ESPRIT PLEXI									
		Plexi - secrétariat							450,00 €
		Plexi - vie scolaire - CPE							357,00 €
									807,00 €
TOTAL									6 163,38 €

AFFRANCHISSEMENT 2020
affRANCHISSEMENT 2019

	Dépenses	Solde
2300	2423,1 -	123,10 €
2600	2240	377,50 €

TOTAL GENERAL

6 286,48 €

RÉPARTITION DES IMP POUR 2020-2021.

Dotation : 7.25 dont 0.25 pour la coordination de *Devoirs faits*.

Propositions :

IMP annuelles (payées sur 10 mois) : 5.25

- **RUPN : 2**

⇒ 1 pour l'accompagnement et la gestion du numérique dans l'établissement.

Missions envisagées :

- Conseiller le chef d'établissement et son adjoint gestionnaire sur la pilotage numérique (choix des équipements, proposition de formations etc.).
- Accompagner les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans la classe (exemples de pratiques, conseils en ressources etc.).
- Administrer les services en ligne sur délégation du chef d'établissement.
- Gérer les ressources du GAR.
- Administrer la mise en œuvre de la plateforme PIX.

⇒ 1 pour la refonte et la coordination du site du collège.

Missions envisagées :

- Proposer et mettre en œuvre la refonte du site Internet du collège.
- Coordonner la gestion de ce site.
- Venir en appui sur les missions d'accompagnement et de gestion du numérique.

- **Coordination technologie : 1 (2 x 0.5)**

Missions envisagées :

- Animer le travail pédagogique dans la discipline.
- Informer les personnels des questions relevant de la discipline.
- S'occuper du laboratoire : gestion des commandes, préparation des fabrications, entretien du matériel etc.
- Coordonner la valorisation des compétences numériques des élèves via la plateforme PIX.

- **Référent culturel : 0.5**

Missions envisagées :

- Accompagner à la mise en œuvre du PEAC de l'établissement en favorisant les projets culturels développés dans le cadre du temps scolaire et/ou périscolaire.
- Valoriser sur le site Internet de l'établissement les actions relevant du champ culturel.
- Être le relais auprès des personnels des propositions culturelles académiques.

- **Coordination actions transition écologique : 0.5**

Missions envisagées :

- Proposer et accompagner les actions visant à promouvoir et mettre en œuvre la transition écologique dans l'établissement.
- Mener à son terme le processus de labellisation du collège.
- Informer la communauté éducative sur la thématique de la transition écologique et recueillir ses propositions.
- Conseiller le chef d'établissement et son adjoint gestionnaire sur la transition écologique.

- **Chorale : 1**

Missions envisagées : mettre en œuvre les actions de la chorale de l'établissement.

- **Devoirs faits : 0.25**

Missions envisagées : coordonner la mise en œuvre du dispositif Devoirs faits au sein de l'établissement.

IMP ponctuelles (payées après service fait) : 2

TABLEAU PREVISIONNEL DES ACTIONS PEDAGOGIQUES / EDUCATIVES ANNEE SCOLAIRE 2020 – 2021

NIVEAU	DATE	ACTIONS	nombre élèves	Coût total en €	CCRC -	Familles	Etablissement	AS - FSE- Conseil Départemental ..	Observations
6ème									
6èC	28/01/21	festival de la BD à Angoulême	19	322,00			322,00		Transport 322,00 19x2 acc
6èA/6èB/6èC	02/12/2000 ou 03/12/20	Théâtre -Comédie Poitou Charentes « Jimmy et ses sœurs »	58	510,00			510,00		Théâtre:5€x58=290€+220 bus
5ème									
5èA/B/C	novembre ou avril	Visite du musée Ste Croix et observation des traces médiévales du passé de Poitiers	75	545			135	410	demande de subvention Département
5èA/B/C		Collège au cinéma	75	1 882,50			1 882,50		440 € BUS + (187,5€ la séance X 3 Séances)
5ème A		Lusignan – Venours	26	119,00			119,00		PEAC+Coût de l' atelier pris en charge
4ème									
4èA/B/C	décembre ou janvier	Intervention d'une avocate pour enfant qui travaille avec l'association Avoc' Enfants dans le cadre du programme d'EMC « La Justice »	72	0,00			0,00		
4èA/B/C		Collège au cinéma	72	1 860,00			1 860,00		440 € BUS (180€ la séance X 3 Séances)
3ème									
3è A/B	2 ou 3/03/20	Théâtre -Comédie Poitou Charentes « Comparution immédiate 2 »	51	475,00			475,00		Théâtre:5€x51=255€+220 bus
3è A/B		FORMATION GQS Prévention MAIF	51	0,00					
3è A/B	28/09/2020	ADOT	38	0,00					
3è A/B		Intervention Planning familial	38	106,00			106,00		
Tous niveaux									
De la 6ème à la 3ème	15/01/21- 01/04/21- 11/05/21- 11/06/21	Chorale : 2 répétitions et 2 spectacles	36	350,00			350,00		(adhésion APEMEN)
De la 6ème à la 3ème	entre le 05/04/21 et le 05/05/21	Concours BIG CHALLENGE							Coût famille 3,70€
De la 6ème à la 3ème	2021	Semaine des langues concours dessins-saynettes chansons		0,00			0,00		repas à thème – Décoration collège – Expo – spectacle ouverts aux parents ?
Délégués 6/5/4/3	2020-11-01	Intervention du CEMEA	22						Formation à l'animation et à l'éducation populaire
Délégués 4/3		Club jeux		0,00			0,00		
6ème 3ème		PCSI –Premiers secours - CPE Lusignan		0,00			0,00		
De la 6ème à la 3ème		Jardin pédagogique – BIO Diversité autres clubs		200,00			200,00		Intervention d'un botaniste pris en charge par l'EDF// 200€ achat matières premières
				6 369,50			5 959,50	410,00	



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif
du collège André Brouillet de COUHE
15 septembre 2020
N° Association : W862001593**

Présentation :

Bilan de l'année 2019/2020

L'association comptait à la fin de l'année 165 adhérents (dont 4 personnels pour un établissement regroupant 242 élèves. Le taux d'adhésion était tout à fait satisfaisant même si il était en légère baisse par rapport à l'an passé (172 adhérents pour 222 élèves au total). A noter : les adhésions sont fixées à un taux bas qui permet au plus grand nombre d'adhérer. 5€ par personne, mais avec un tarif dégressif dans le cas où plusieurs enfants sont scolarisés dans l'établissement (8€ pour deux enfants, 10 € à partir de 3 enfants). Ce tarif n'a pas évolué depuis plusieurs années.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 24 septembre 2019 en présence d'une trentaine d'élèves adhérents, répondant à la volonté de placer cette réunion en début d'année afin de respecter un calendrier propice à l'investissement et à la participation des élèves.

Le bureau a été élu à cette occasion et était composé de la façon suivante :

Président : Julien Dupont
Vice-président : Elise Thomas
Présidente adjointe : Nawa Bamba

Trésorière : Céline Rousseau
Trésorier adjoint : Mathias Porge

Secrétaire : Katel Monat
Secrétaire adjoint : Nathan Heinesch

Il y a nécessité d'élire un nouveau bureau, d'autant plus que certains des membres du bureau ne sont plus présents dans l'établissement, en particulier les élèves qui étaient en 3ème. De plus nous accueillons de nouveaux personnels.

Le but de l'association est de favoriser l'épanouissement et la participation des élèves à la vie de l'établissement, de soutenir les activités éducatives et notamment les clubs sur la pause méridienne, d'aider financièrement les familles lors des sorties et des voyages, de mettre en place des animations permettant le bien-vivre ensemble.

Bilan moral 2019-2020:

Le bureau du FSE s'est peu réuni dans l'année en raison de la pandémie de Covid19 et du confinement.

Concernant la salle du foyer, elle dispose d'un canapé, de poufs, d'une table basse, d'un baby-foot, d'une chaîne hi-fi et de jeux. L'encadrement des élèves n'a pas pu être assuré par un adulte (service civique) l'an dernier faute de candidature. Nous avons bon espoir de recruter quelqu'un cette année.

Lors des réunions, les représentants des élèves ont émis l'idée de procéder à des achats pour la salle : porte-manteaux, table basse, 3 nouveaux poufs, décoration (affiches, posters...). Malheureusement, les projets n'ont pas abouti l'an dernier et il faudra finaliser les achats cette année.

Des dépenses ont été engagées pour financer l'achat de ballons. Un soutien a été apporté au club jeux pour l'achat de nouveaux jeux.

Le FSE devait soutenir des sorties comme le voyage photo à Bilbao mais qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

L'association a aussi servi de relai dans l'opération vente de saucissons qui devait également soutenir le voyage à Bilbao. L'argent récolté servira aux futures sorties. Mais la crise Covid n'étant pas terminée, nous sommes pas en mesure de dire si des voyages et sorties auront lieu cette année.

L'association gère également les casiers dont elle a fait l'acquisition et destinés en priorité aux élèves demi-pensionnaires. Il est à noter que la grande majorité des casiers ont été occupés. A cette rentrée ils connaissent également un grand succès. Le prêt de casier comme l'accès à la salle du foyer sont réservés aux élèves adhérents.

Enfin, la fête du collège n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, le FSE n'a pu soutenir cette action.

Bilan financier 2019/2020 :

Rappel :

Solde au 31 août 2019 : 5390,02€

Recettes :	Dépenses :
Adhésions : 805 euros (165 adhérents) Photos scolaires : 1047,20 euros Don ABC des écoles : 50 euros (Paléontologue 2018/2019) Saucissons : 421,20€ Total : 2323,40€	Achat de jeux pour le club : 199,50€ Don du FSE au collège Paléontologue : 50€ Sortie germanistes ciné 2018 : 101,50€ Total : 351€

Solde au 31 août 2020 = 7298,42€

Vote du bilan moral et financier :

Nombre de votants : 44

Abstentions 1

Contre 0

Pour 43

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Candidatures :

Sur proposition du bureau sortant, M. Dupont propose de procéder à un vote par équipes (9 personnes au maximum et 2 au minimum). L'équipe élue devra déterminer la composition du bureau en son sein.

L'équipe sortante est largement modifiée du fait des départs d'enseignants. M. Dupont propose une nouvelle équipe : Mme DUBUISSON, Mme RINGUET, M. DUPONT, Noah LISOWSKI, Nathan HEINESCH, Nawa BAMBA.

Aucune autre candidature d'équipe n'est enregistrée.

Nombre de votants : 44

La proposition est soumise au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 44

Les membres de l'équipe sortante remercient les adhérents de leur faire à nouveau confiance.

L'ordre du jour étant épuisé et les cours devant reprendre, la séance est levée à 13h30.

Fait à Couhé le 15 septembre 2020

Pour le secrétariat de séance

Julien Dupont

Procès-verbal du 1 octobre 2020 de l'Assemblée Générale de l'association sportive du collège André Brouillet.

Adresse : collège André Brouillet
2 rue de Swaffham, Couhé, 86700 VALENCE EN POITOU

Procès-verbal de l'assemblée générale

Le 1^{er} Octobre 2020 à 13h00 au collège André Brouillet, les membres de l'association sportive du Collège André Brouillet dont le siège est au 2 rue de Swaffham 86700 VALENCE EN POITOU, se sont réunis en assemblée générale, sur convocation du bureau.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée.

M. DELMARLE préside la séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

M. DELMARLE constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 3 adultes : Madame DUQUERROUX, Monsieur DELMARLE et Monsieur JADEAU, ainsi que ... élèves.

M. DELMARLE rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur le bilan moral, le bilan financier, les élections des membres du bureau et la présentation de l'as et du calendrier annuel.

1. Bilan moral et sportif de l'année 2019/2020
2. Bilan financier de l'année 2019/2020
3. Budget prévisionnel de l'année 2020/2021
4. Présentation de l'AS : Modalités d'inscriptions, horaires, tarifs, déroulement, activités, calendrier.
5. Élections du bureau

1. Bilan moral et sportif de l'année 2019/2020

L'Association Sportive du collège André Brouillet a comptabilisé 74 licenciés l'an dernier (progression par rapport à l'année précédente et taux d'adhésion qui suit le taux du district). Elle a participé à 15 après-midi UNSS district au cours de l'année, 5 après-midis UNSS départemental et 1 journée UNSS académique. En résumé, tous les mercredi après-midi de l'année ont été utilisés jusqu'au confinement mi-mars.

La journée la plus fréquentée a été le cross départemental du 20 Novembre 2019 avec 35 participants.

Au niveau des résultats, l'équipe Minime de l'AS rapporte une 32^e place départementale (sur 77) au cross, tandis que les benjamins se sont classés 46^e sur 92.

Au niveau académique, les judokas obtiennent une 4^{ème} place par équipe pour les garçons et une 3^{ème} place pour les filles.

2. BILAN FINANCIER 2019/2020

Dépenses		Recettes	
- Affiliation UNSS	80 euros	- Licence	1107 euros
- Contrat UNSS	926,10 euros	- Subvention communauté de commune	740 euros
- Transports UNSS	270 euros	- Clôture compte caisse d'épargne	1803,83 euros
- Matériel	190,80 euros	- Clôture livret A	134,41 euros
- MAïF	158,49 euros	- Remboursement matériel	13 euros
		- Intérêts	0,38 euros
	Total : 1625,39 euros		Total : 3798,62 euros
Ancien solde 22/08/2019 : 217,33 euros			
Nouveau solde au 07/07/2020 : 2390,56 euros		+ 2173,23 euros	

3. BUDGET PRÉVISIONNEL 2020/2021

Dépenses		Recettes	
- Affiliation UNSS	80 euros	- Licence élèves	79 x 15 = 1185 euros
- Contrat UNSS	977,29 euros	- Subvention communauté de commune	79 x 10 = 790 euros
- Transports	700 euros		
- MAiF	158,49 euros		
Total : - 1915,78 euros		Total : 1975 euros	
		+ 59,22 euros	

4. ORGANISATION DE L'ANNÉE À L'AS

Le collège propose des activités sportives dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire le mercredi après-midi.

Les élèves peuvent participer à ces activités. Elles sont encadrées par les enseignants d'EPS du collège ainsi que par d'autres enseignants EPS du District Sud Vienne lors de déplacements.

L'inscription est obligatoire et une cotisation de 15 euros est demandée. L'inscription est valable pour l'année scolaire en cours.

Des activités sont prévues chaque mercredi. Les élèves ne sont pas obligés de venir à chaque journée et peuvent choisir les activités qui les intéressent.

Nous mettons en ligne en page d'accueil du site du collège, les horaires (départ et retour) et le lieu de l'activité chaque dimanche soir et une affiche est accrochée à la vie scolaire.

Les élèves doivent s'inscrire sur la feuille d'inscription à la vie scolaire chaque semaine. Il faut également retirer un papier d'autorisation pour chaque mercredi, qu'il faudra remettre au professeur EPS le jour de l'activité.

CALENDRIER DE L'ANNÉE 2020/2021

Calendrier en cours d'élaboration en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Calendrier à ce jour :

Mercredi 9 septembre → Badminton au collège

Mercredi 16 septembre → Sports de raquette avec le district Sud Vienne

Mercredi 23 septembre → Canoë district Sud Vienne

Mercredi 30 septembre → Course d'orientation district Sud Vienne

Mercredi 7 octobre → Athlétisme Départemental

Mercredi 14 octobre → RAID district Sud Vienne

5. Élections du bureau

Président de Droit : Monsieur JADEAU

- Candidat au poste de Trésorier : Madame DUQUERROUX

Vote à l'unanimité de Mme DUQUERROUX au poste de trésorière de l'association sportive

- Candidat au poste de Secrétaire : Monsieur DELMARLE

Vote à l'unanimité de Monsieur DELMARLE au poste de secrétaire de l'association sportive

- Candidat au poste d'adjoint du Président (élève) :

Vote à l'unanimité de Maëlys ECALE au poste d'adjoint du président.

- Candidat au poste de trésorier adjoint (élève) :

Vote à l'unanimité de Romaric DOUELLE au poste de trésorier adjoint.

- Candidat au poste de secrétaire adjoint (élève) :

Vote à l'unanimité de Emma BOUCHET au poste de secrétaire adjoint.

STATUTS :

Président de l'association sportive : M. JADEAU. Principal du collège André Brouillet

Trésorière de l'association sportive : Mme DUQUERROUX. Enseignante EPS au collège André Brouillet

Secrétaire de l'association sportive : M. DELMARLE. Enseignant EPS au collège André Brouillet

Président,

Trésorière,

Secrétaire,